

Claire Peuvergne
Benoît Chardon
IAU île-de-France

Des jeunes plus sportifs en quête de nouveaux espaces



Pour les jeunes, l'espace public est un objet idéal d'appropriations sportives spontanées.

Les enquêtes sur les pratiques sportives se succèdent depuis près de vingt ans et dressent toutes le constat d'une grande diversité des facteurs influant le fait de pratiquer, le choix des activités, les motivations et les modalités de s'y adonner. Les caractéristiques sociales, l'âge ou le sexe ont toujours un effet déterminant et s'ajoutent aux singularités des choix individuels. L'offre publique d'équipements et d'activités, qui s'est fortement développée depuis trente ans, en ouvrant le champ des possibles, a contribué au développement du sport chez les jeunes. Les enquêtes attestent aussi d'effets de génération très nets qui interpellent les pouvoirs publics quant à la conception des équipements sportifs, à l'animation et à l'aménagement de l'espace public, objet d'appropriations sportives spontanées.

Déterminismes sociaux et entrée dans l'âge adulte

Entre 18 et 29 ans, les jeunes se retrouvent à la croisée de nombreux carrefours et s'acheminent sur des trajectoires de vie très variées. Certains habitent chez leurs parents, d'autres vivent seuls, en colocation ou en couple, avec ou sans enfant. Ils peuvent être étudiants, en stage, au chômage, ou occuper un emploi. Autant de situations et de combinaisons diverses qui influencent les loisirs en général et la pratique sportive en particulier.

Les deux tiers des Franciliens âgés de 18 à 29 ans pratiquent une activité régulière⁽¹⁾. Seuls 6 % ne font aucun sport et environ un quart

Les pratiques sportives des jeunes se diversifient dans le cadre d'une demande sociale dynamique et créative. Les modifications sont profondes face à l'inertie du monde sportif. Il devient urgent de renouveler les concepts d'équipements sportifs, mais aussi les formes d'intégration de ces pratiques dans l'espace public. De nouvelles cohérences territoriales de l'offre sont à rechercher entre polarisation et essaimage.

(28 %) se limite à une pratique occasionnelle. La pratique sportive diminue avec l'âge : huit jeunes de 15 à 18 ans sur dix font du sport régulièrement, sept sur dix entre 18 et 21 ans, et six sur dix entre 26 et 29 ans. Le déterminisme social reste fort. Les actifs diplômés du supérieur font plus de sport régulièrement (66 %) que ceux qui n'ont pas le bac (57 %), et leur choix porte sur des disciplines pour partie différentes. Le football attire plus les jeunes actifs qui n'ont pas le bac (12 % contre 7 %) et, à l'inverse, la natation intéresse davantage les diplômés du supérieur (10 % contre 5 %), tout comme la course à pied (10 % contre 6 %).

Le genre est également un facteur déterminant : les hommes de 18 à 29 ans s'adonnent plus au sport (73 %) que les jeunes femmes du même âge (58 %). Pour ces dernières, ne pas avoir atteint le bac est plus discriminant encore (47 % de sportives régulières contre 60 % avec un bac et plus). La répartition sexuée des pratiques perdure : aux filles la danse et les sports d'entretien, aux garçons le football et les sports de combat. Le cycle de vie influe aussi nettement sur les pratiques. La sortie du lycée, l'accès à un premier emploi, le départ de chez les parents, l'arrivée du premier enfant sont autant de facteurs qui peuvent modifier l'intensité et les modalités de la pratique. L'entrée sur le marché du travail semble freiner les velléités sportives : 64 % des jeunes actifs ont une activité régulière contre 70 % des jeunes scolarisés.

(1) Au moins une fois par semaine.

Les jeunes hommes cohabitent chez leurs parents font plus de sport (80 %) que ceux qui vivent seuls (72 %). L'arrivée des enfants n'influe pas sur la pratique sportive des hommes, mais diminue celle des femmes : 51 % continuent à faire du sport régulièrement.

Âges, motivations et choix personnels

Les données sociales et les effets du cycle de vie n'épuisent pas la variété des situations. Des expériences individuelles viennent contrecarrer les effets de « norme ». Des jeunes femmes choisissent de jouer au football et des jeunes hommes s'ouvrent à la danse et ce, quel que soit leur milieu d'origine. Les motivations et le choix des disciplines évoluent avec l'âge.

Se surpasser, éprouver des sensations fortes, s'adonner à la compétition a de l'importance entre 18 et 21 ans, mais beaucoup moins entre 26 et 29 ans. L'émancipation du cadre familial tend à diversifier les pratiques. De nouvelles motivations apparaissent, plus personnelles, comme préserver sa santé ou être en contact avec la nature. Les politiques publiques facilitent aussi l'accès à un large éventail d'activités par le biais de séjours sportifs à destination des jeunes, de campagnes d'initiation à des disciplines peu répandues, de diversification des espaces sportifs et de l'offre d'animation.

Avec l'âge, le cadre de la pratique change. Le club associatif est le principal vecteur de l'activité sportive dans l'enfance (59 % des 15-18 ans font du sport en club). Vers 18-19 ans, un peu plus tôt chez les filles, de nombreux sportifs cessent leur activité en club. Certains suspendent leur activité, d'autres s'émancipent du cadre pour une pratique sportive autonome : 32 % des 18-29 ans ont au moins une pratique sportive régulière en dehors du club. C'est, avant tout, une façon d'être maître de son temps pour s'exercer quand on veut et à son

Certains jeunes s'investissent dans les nouvelles formes de pratiques urbaines, en lien avec la notion de glisse, puis, plus récemment, avec celle d'acrobatie.



rythme. C'est aussi lié à la perte d'attrait pour la compétition au fil des âges. Il y a aussi un mouvement constant de renouvellement dans les pratiques qui conduit des adolescents, puis des jeunes à s'adonner à des sports qu'ils inventent et réinventent, hors de tout cadre. Une partie des jeunes de 18-29 ans s'investit notamment dans les nouvelles formes de pratiques urbaines, en lien avec la notion de glisse (skate, roller...) puis, plus récemment, avec celle d'acrobatie (BMX freestyle⁽²⁾, trottinette, parkour⁽³⁾...), ou non urbaines (nouvelles formes de marche, dirt⁽⁴⁾, etc.).

Des nouvelles générations plus sportives et plus affranchies

Chaque génération est le fruit d'une histoire qui la conduit à partager un certain nombre de valeurs, de représentations, de pratiques. Si le jeu des déterminismes sociaux maintient toujours des rapports inégalitaires au sport, force est de constater qu'en un demi-siècle, l'accès aux loisirs dans leur ensemble et au sport en particulier s'est démocratisé et massifié.

Chaque génération pratique un peu plus que la précédente. Seule une personne sur trois nées avant 1955 a côtoyé une association sportive au cours de sa jeunesse, contre les trois quarts des personnes nées entre 1981 et 1992. L'écart de fréquentation d'un club avant 16 ans entre les hommes et les femmes s'est réduit : il est passé de 23 points pour la génération la plus ancienne (personnes nées avant 1955) à 12 points pour la plus jeune. Au final, la génération qui nous occupe ici est une des « plus sportives ».

Au fil du temps, l'influence de l'école, presque hégémonique pour les générations nées avant 1965⁽⁵⁾, s'est atténuée au profit de celle des médias. En outre, les jeunes pratiquant de plus en plus tôt, l'influence de la famille s'est proportionnellement accrue. La part des jeunes Franciliens ayant débuté une activité sportive en club avant 8 ans est passée de 12 % pour les générations nées avant 1955, à 47 % pour celles nées entre 1965 et 1975, et à 59 % pour les jeunes nées entre 1981 et 1992.

Les politiques publiques ont fortement pesé sur la place du sport dans la société. La multiplication des équipements sportifs voulue par l'État

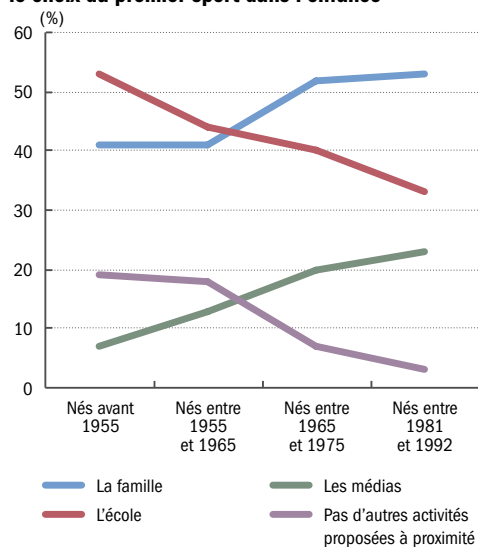
(2) Le BMX freestyle consiste à composer des figures acrobatiques à l'aide d'un vélo spécifique dans la rue ou dans un espace consacré à la glisse (skatepark).

(3) Le parkour est une technique physique consistant à transformer des éléments du décor urbain ou rural en obstacles à franchir par des sauts, des escalades. Le but est de se déplacer d'un point à l'autre le plus efficacement possible.

(4) Le dirt est une discipline qui consiste à exécuter des figures à vélo sur des bosses en terre.

(5) L'introduction de l'enseignement du sport à l'école s'est faite au début des années 1950.

Principales évolutions des raisons motivant le choix du premier sport dans l'enfance



Source IRDS - Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens 2009.
53 % des personnes nées avant 1955 ont déclaré que l'école était à l'origine du choix de leur première discipline en club, contre 33 % des personnes nées entre 1981 et 1992.

(notamment à partir des années 1970) et poursuivie par les collectivités territoriales, a permis aux jeunes générations de disposer d'une offre toujours plus diversifiée de pratiques sportives. C'est vrai en milieu urbain et au fur et à mesure de son extension, mais aussi et surtout en milieu rural. L'offre de proximité s'est développée : 18 % des personnes nées avant 1965 ont choisi une pratique sportive parce que c'était la seule qui s'offrait à eux dans leur environnement proche ; proportion qui n'est plus que de 3 % chez les jeunes nés entre 1981 et 1992.

Les jeunes d'aujourd'hui ont ainsi pu essayer de multiples activités sportives au cours de leur enfance. Ils ont capitalisé des expériences diverses qui viennent enrichir les choix qu'ils opèrent aujourd'hui. La fidélité à la première discipline choisie au cours de l'enfance s'en trouve atténuée par rapport aux générations précédentes. La moitié des personnes nées avant 1955 s'engageait dans une première activité pour une durée supérieure à six ans, alors que les jeunes nés entre 1981 et 1992 ne la pratiquent en moyenne que trois ans. Un constat qui a conduit certains observateurs à qualifier cette génération de « zappeurs », incapables de constance dans leurs choix initiaux – qu'ils soient sportifs ou culturels, d'ailleurs. En réalité, elle persévère à faire *du* sport et non pas *un* sport. Elle affirme ses choix au fur et à mesure qu'elle s'émancipe, en fonction de ses besoins et de ses envies, et ce parce qu'elle en a désormais la possibilité (diversité de l'offre). En club, elle jugera de la qualité de l'ambiance et de l'encadrement, de la variété des pratiques offertes (loisir, compétition...). Si elle ne trouve pas en club ce qu'elle recherche, elle pratiquera

hors encadrement, en « solo », entre amis ou connaissances, dans une autonomie assurée et assumée. Probablement parce qu'au fil du temps, le rapport au sport des générations s'est simplifié, vulgarisé : apprentissage des gestes sportifs à l'école, multiples pratiques en club dans l'enfance, supports de connaissance et de contrôle de plus en plus accessibles et performants (cardiofréquence, applications sur support téléphonique, revues spécialisées, etc.). Enfin, l'impact d'Internet constaté dans bien des domaines, qui s'accompagne de nouvelles formes de transmission du savoir et de socialisation, est tout aussi prégnant dans le champ du sport. Certaines disciplines créées ou réinventées, en dehors du milieu sportif traditionnel se sont répandues à l'aide de vidéos amateurs postées sur le Net. Cette génération des réseaux sociaux organise plus facilement sa pratique dans des groupes informels. Elle s'auto-organise *via* d'autres circuits que le milieu associatif et sportif traditionnel. On pourrait citer à titre d'exemple le site *OVS (On va sortir)*, lequel permet à tout inscrit de proposer des activités à qui veut. Parmi de nombreuses rubriques (échanges de savoirs, activités culturelles...), on y trouve le sport. De multiples animations y sont offertes. On peut lancer un appel pour un tournoi de foot à cinq à tel endroit, un footing ou une randonnée, s'initier à l'escalade ou à la plongée, etc.



Dans la ville, tout espace tend à devenir un support de pratique sportive avec, notamment, les disciplines « street », qui utilisent les formes urbaines et le mobilier comme autant d'éléments générateurs d'inventivité.



<http://www.irds-idf.fr/>
L'Institut régional de développement du sport (IRDS)

Le dispositif d'enquête sur les pratiques sportives en Île-de-France

Ce dispositif a été mis en place en 2007 par l'Institut régional de développement du sport⁽¹⁾ (IRDS). Chaque année, 3 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus sont interrogés par téléphone sur les disciplines qu'ils exercent (hors du cadre scolaire ou professionnel et en dehors des déplacements), et les modalités de leur pratique (fréquence, lieu, moment, motivations...). À ces questions centrales vient s'ajouter chaque année un volet sur une thématique spécifique (entrée dans la vie sportive, lieux de pratique...). Aujourd'hui, les vagues successives d'enquête agrégées permettent de disposer d'un échantillon de 12 500 personnes, dont 2 322 jeunes âgés de 18 à 29 ans. L'enquête comptabilise à la fois les pratiquants occasionnels et réguliers, et s'intéresse aussi bien aux activités en dehors de tout encadrement qu'à celles qui se déroulent en club. Une personne aura une activité régulière si la somme de ses jours de pratique (toutes disciplines confondues) égale ou dépasse 52 (soit une fois par semaine, une année comptant 52 semaines), et à condition qu'au moins une de ces disciplines soit exercée tout au long de l'année.

Les enquêtes nationales

Depuis les années 1980, des enquêtes sur les pratiques sportives des Français sont réalisées par l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), en collaboration avec la Mission statistique (Meos) du ministère en charge du sport. La première enquête quantitative date de 1985, la suivante de 2000, puis de 2003, cette dernière ayant bénéficié de l'appui de l'Insee. Au premier trimestre 2010, une nouvelle enquête a été menée auprès d'un échantillon de 8 510 Français âgés de 15 ans et plus. Des premiers résultats ont été livrés en novembre 2011⁽²⁾.

(1) www.irds-idf.fr

(2) www.sports.gouv.fr, rubrique Statistiques.

Pratiques sportives régulières des jeunes Franciliens de 18 à 29 ans (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble	73	58	66
Âges			
18-21 ans	79	61	71
22-25 ans	72	59	65
26-29 ans	68	56	62
Statut			
Étudiants	80	61	70
Actifs	70	58	64
Actifs avec un diplôme			
Inférieur au bac	63	47	57
Bac et plus	72	60	66
Motivations			
	18-21 ans	26-29 ans	ensemble
Se surpasser	55	44	49
Le contact			
avec la nature	38	47	41
Sensations fortes	48	25	32
Compétition	39	17	26

Source IRDS - Enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens, 2007-2010.
66 % des jeunes Franciliens âgés de 18 à 29 ans pratiquent une activité physique et sportive régulière (au moins une fois par semaine).

Le rôle des politiques publiques : aménager et animer l'espace pour le sport

Les jeunes de 18-29 ans offrent un profil de sportifs très varié et des pratiques protéiformes, qui réinterrogent l'aménagement sportif des territoires. Au point que les exemples de décalages entre offre publique et demande sociale s'amplifient.

Les collectivités locales ont hérité de l'entretien d'un parc d'équipements sportifs édifié en grande partie dans les années 1970. Depuis, les réhabilitations et constructions nouvelles n'ont souvent conduit qu'à en reproduire les formes et, de fait, à en conforter les usages. Certes, la pratique encadrée d'un sport en club perdure pour une bonne partie de ces jeunes. Cependant, ils sont tout aussi nombreux, parfois ce sont les mêmes, à s'adonner à une autre activité sportive, voire la même, sous une autre forme, dans d'autres lieux. Si 56 % des sportifs entre 18 et 29 ans déclarent pratiquer régulièrement dans une installation sportive (publique ou privée), ils le font aussi en milieu naturel (37 %) ou dans l'espace public (rue, parc... pour 44 %). Les plus âgés pratiquent moins dans les équipements sportifs (la moitié des 26-29 ans contre six jeunes sur dix de 18-21 ans), privilégient un peu plus le milieu naturel (43 % contre 36 %), mais investissent tout autant l'espace public (43 % et 45 %).

Les pratiques sportives ont donc un impact sur l'aménagement du territoire, tout comme l'aménagement a lui-même une influence sur les pratiques sportives.

Ainsi, protéger les milieux naturels franciliens, c'est aussi se préoccuper des usages trop intenses ou intempestifs de randonneurs, de cyclistes voire d'engins motorisés sur certains sites. En contrepartie, c'est développer et canaliser sur d'autres lieux et itinéraires une demande de plus en plus forte d'activités de pleine nature. Concevoir l'espace public, c'est forcément réfléchir à des formes d'utilisations imprévues que les collectivités choisiront d'accompagner ou d'interdire. Dans la ville, tout espace tend à devenir un support de pratique sportive avec, notamment, les disciplines «street» qui utilisent les formes urbaines et le mobilier comme autant d'éléments générateurs d'inventivité (parkour, street golf, street hockey, skate, etc.). C'est aussi rechercher de nouveaux concepts dans la construction des équipements sportifs, innover dans les services qu'ils rendent et, du même coup, réinterroger les logiques d'implantation spatiale : nouvelles cohérences territoriales entre polarisation et essaimage de l'offre. En milieu rural, il peut s'agir de concevoir un site qui concentre plusieurs espaces offrant des possibilités de pratiques (pas néces-



Concevoir l'espace public, c'est forcément réfléchir à des formes d'utilisation imprévues, que les collectivités choisiront d'accompagner ou d'interdire.

sairement toutes sportives) pour la famille, dans une même unité de lieu et de temps pour limiter le nombre de déplacements (équipement de lieux de vie).

En zone urbaine, le modèle traditionnel du gymnase polyvalent a pour défaut de placer les clubs dans une situation de concurrence forte sur les créneaux horaires, ce qui limite leur développement. À l'inverse, la salle spécialisée, dédiée à une seule discipline et monofonctionnelle (sport de compétition), valorise certes les activités d'un club, mais exclut en retour les demandes des publics pour d'autres modalités (loisirs, innovantes et/ou transgressives). Les équipements sportifs doivent permettre de nouvelles formes d'appropriation, qui se développeront aussi sur leurs abords immédiats (effet parvis, ouverture sur la ville et le quartier). Enfin, les 18-29 ans aiment à se retrouver sur des temps forts, en lien avec la saisonnalité, le festif et l'événementiel (fête de la musique, cinéma en plein air, etc.). Cette demande se retrouve également dans les activités de loisirs sportifs, parfois à la croisée du culturel : patinoire de plein air l'hiver, baignade l'été, tournoi de volley sur le sable dans la ville, démonstration de sports acrobatiques en lien ou non avec le cirque, festival de danse... Autant d'activités qui nécessitent de concevoir des espaces urbains capables de s'adapter et de faciliter l'animation de la ville.

Références bibliographiques

- «Équipements et services : la métropole au quotidien». IAU idF, *Les Cahiers de l'IAU idF*, février 2011, n° 157 (intervention de Gérard Baslé, maître de conférences et consultant à ISC, lors de la table ronde dédiée à la publication de ce numéro des Cahiers, IAU idF, 26 janvier 2012).
- DONNAT Olivier et LÉVY Florence. *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*. Culture prospective, département des études et de la prospective et des statistiques/DEPS, mai 2007, 16 p.
- GASPARI William et VIEILLE-MARCHISSET Gilles. *Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : PUF, 2008.
- IRDS. «Les résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens». *Dossiers de l'IRDS*, n° 4, juillet 2008 ; n° 6, mars 2009 ; n° 7, octobre 2009 ; n° 11, juin 2010 ; n° 15, mai 2011.
- LEFFÈVRE Brice (Insep) et THIERRY Patrick (Meos). «Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010». *Stat-Info* (bulletin de la mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative du ministère des Sports et du ministère de l'Éducation nationale), novembre 2011, n° 11-02.
- Ministère des Sports et Insep. «La pratique des activités physiques et sportives en France». Exploitation de l'enquête Participation à la vie culturelle et sportive 2003 de l'Insee, 2005.